

**Evaluation n°1 – Éléments de correction**

**1. Présentez la dimension politique de 2 des 3 (au choix) faits sociaux ci-dessous (c'est-à-dire expliciter ce qu'étudierait un politologue à leur propos) (en 15 lignes minimum) : (4 pts)**

- la procréation pour autrui (« mères porteuses ») : La loi française n'autorise pas la procréation pour autrui mais de nombreux pays l'ont légalisée (Belgique, Royaume-Uni, Espagne, Etats-Unis) ce qui permet à des couples français d'y avoir recours à l'étranger. Mais, les enfants issus de ces techniques de procréation médicalement assistée n'ont juridiquement pas de mère une fois de retour en France. *[En effet, ils sont des enfants légalement abandonnés à la naissance par la femme qui les a mis au monde (la mère porteuse, comme la loi des pays le prévoit) et légalement les enfants de leur père et géniteur. La mère qui éduque et aime l'enfant, qui est aussi la mère du point de vue génétique (implantation de l'ovule fécondée par le sperme de son conjoint dans l'utérus d'une mère porteuse) n'a aucune existence ou reconnaissance légale en France, elle ne peut guère adopter l'enfant (pour en devenir légalement la mère) car la justice française risquerait de découvrir le recours interdit en France à une mère porteuse.]* C'est ce vide juridique et la mobilisation de couples français désirant recourir à une mère porteuse légalement qui ont obligé le parlement français à se saisir de cette nouvelle question de société, le gouvernement français devra légiférer pour, au minimum, tenir compte de l'existence de ces enfants français sans mère légale. Il y a là des conflits d'intérêt entre divers groupes de la société française, entre les partisans et les opposants à cette pratique. C'est à l'Etat de trancher, des lois à comparer selon les pays, des débats entre parties politiques qui constituent le cœur de la science politique.
- la loi Hadopi (lutte contre le téléchargement illégal sur Internet) : le développement d'Internet et du haut débit ont permis aux internautes de s'échanger ou de télécharger, sans payer l'auteur, des fichiers numériques de films, photos, musiques. Les industries de la musique et du cinéma (Majors et distributeurs) estiment perdre le paiement des droits d'auteurs et des coûts de production, ce qui mettrait en péril l'activité même de création et de diffusion. Il y a là un conflit d'intérêts entre internautes et industriels. Le gouvernement français a choisi de régler ce conflit d'intérêts en instaurant une loi punissant le téléchargement gratuit alors que d'autres pays (Grande-Bretagne et Etats-Unis) sont en train d'opter pour la licence globale : les fournisseurs d'accès à Internet qui s'enrichissent en vendant des forfaits haut-débit payent un impôt et/ou les internautes une redevance qui sert à financer les industries mais le téléchargement gratuit reste légal. Il y a là des conflits d'intérêts entre divers groupes de la société française, entre les partisans et les opposants à ces mesures, des lois à comparer selon les pays, des débats entre parties politiques qui constituent le cœur de la science politique.
- les expulsions d'étrangers sans papiers : les gouvernements français successifs ont pris toute sorte de dispositions légales pour modifier les conditions de séjour et de régularisation voire de naturalisation des étrangers sur le territoire français. Depuis le milieu des années 1980, les lois ont durci les conditions de séjours, de régularisation et de naturalisation allant aujourd'hui jusqu'à incarcérer puis expulser les étrangers en situation irrégulière dont beaucoup ont un emploi déclaré, payent des impôts, ont un logement, des amis, des enfants scolarisés en France et ne connaissent pas ou plus personne dans le pays d'origine ou risquent leur vie en y retournant. Il y a là des conflits d'intérêts : citoyens, étrangers, associations, gouvernement, des lois à comparer selon les pays, des débats entre parties politiques qui constituent le cœur de la science politique.

**2. Comment s'appelle le sociologue qui dresse la typologie des formes de légitimité ? (1 pt)**

Max WEBER (1864-1920)

**3. Selon ce dernier, le pouvoir provient de la légitimité qui elle-même a 3 sources : la tradition (T), le charisme (C), la légalité (L). Dans les situations ci-dessous, quel(s) type(s) de légitimité pousse(nt) les gens qui obéissent à le faire ? Justifiez toutes vos réponses brièvement. (3 pts)**

a- Un médecin prescrit des médicaments à une personne malade. Celle-ci suit son traitement. L : diplôme de médecine, accès contrôlé par l'Etat à cette profession, T : confiance traditionnelle dans le médecin.

b- Une personne va voir une voyante qui lui donne un conseil. Cette personne suit le conseil de la voyante. C : la voyante parvient, par son charisme à faire croire à ses pouvoirs surnaturels, T : les voyantes existent depuis longtemps, c'est la tradition dans certaines familles de les consulter.

c- Un couple part en week-end en voiture. L'homme dit à son épouse « je prends le volant ». La femme accepte, bien qu'elle conduise mieux que son mari (comme c'est très souvent le cas). T : force de l'habitude, conduire une voiture est un attribut masculin (dans les stéréotypes).

d- Un chef d'une secte ordonne à ses fidèles de se suicider. Ils le font. C : seul le charisme et la capacité à manipuler d'un gourou peuvent persuader un groupe de personnes à se donner la mort simultanément.

e- Un policier demande à un automobiliste de lui présenter son permis. Celui-ci lui montre ses papiers. L : l'uniforme et la loi instituent le policier du pouvoir de contrôler l'identité, T : l'habitude de se soumettre aux demandes des forces de l'ordre.

f- Le 18 juin 1940, le Général De Gaulle, avec l'appui du premier ministre britannique Winston Churchill, appelle, depuis Londres (discours radio sur la BBC), le peuple français à résister au Gouvernement de Maréchal Pétain et à l'occupation allemande. Une minorité d'individus entrera effectivement en résistance. L : le Gal. De Gaulle est institué par le premier ministre britannique. C : les faits d'armes et les qualités oratoires du Général De Gaulle lui procurent le charisme nécessaire pour convaincre des français d'entrer en résistance c'est-à-dire de désobéir aux lois du Régime de Vichy et de l'occupant allemand.

4. **Quelle autre source du pouvoir que la légitimité connaissez-vous ? (1 pt)** la force physique (appelée aussi ou coercition).

5. **Expliquez pourquoi selon Robert Dahl, le pouvoir est une relation et non un attribut ? (1 pt)**

Le pouvoir nécessite au moins 2 personnes pour qu'il s'exerce, certes de façon asymétrique, mais tout seul, personne n'a du pouvoir, on ne peut avoir du pouvoir que sur autrui, autrui qui doit accepter (ou finir par) de se soumettre.

6. **Montrez qu'un enseignant a besoin des trois types de légitimité (question 3) pour être « un bon enseignant ». (3 pts)** L : l'enseignant est institué par le proviseur et en général par un concours (contrôle étatique de l'accès à cette profession). Mais cela ne suffit pas à rendre possible un cours. T : Il faut que par la force de la tradition, par leur socialisation parentale et scolaire, les élèves acceptent d'être à l'heure, de s'asseoir, de prendre la parole après en avoir été autorisés par l'enseignant, de se soumettre au travail scolaire en classe et à la maison... C : Par ailleurs, le cours sera d'autant plus efficace et agréable que le professeur possède une forte personnalité et/ou des qualités oratoires et/ou sait se faire respecter et/ou sait avoir de bons rapports avec ses élèves...

7. **Expliquez pourquoi Stanley Milgram affirme que « le problème de l'obéissance n'est donc pas entièrement psychologique ». (3 pts)**

Dans cet extrait Milgram indique que c'est « la forme et le profil de société ainsi que son stade de développement » qui expliquent que 2/3 des sujets de l'expérimentation se soumettent à l'autorité alors qu'ils sont des « gens ordinaires » (et non des profils psychologiques sadiques) et bien que l'acte soit immoral et répréhensible. En effet, nos sociétés développées complexes (au niveau des institutions du pouvoir et de la production (division du travail, hiérarchies dans les entreprises tayloriennes)) ont atteint un tel niveau d'individualisation (« l'émiettement de la société en individus ») et d'interdépendance, que personne n'est plus à lui tout seul responsable de sa survie (production et consommation) et nous sommes tous adaptés à cette parcellisation des tâches (« individus exécutant des tâches limitées ») et rôles de chacun qui contribue à nous habituer à nous soumettre aux règles et à l'autorité perçue comme légale.

8. **Quelles autres explications que celle présentée dans ce texte, Stanley Milgram donne-t-il pour comprendre le phénomène de soumission à l'autorité qu'il a mis en évidence avec son expérimentation de psychologie-sociale ? (4 pts)**

- L'importance du statut légal de celui qui ordonne lui confère une légitimité (cf. typologie de Max Weber) qui lui donne du pouvoir : ici un chercheur en blouse blanche dans le laboratoire d'une université avec tout un protocole et du matériel technologique.
- La parcellisation des tâches : le moniteur (cobaye) n'est pas celui qui maîtrise l'expérimentation, il n'en est qu'un sujet et il effectue un bout seulement de l'ensemble.
- La déresponsabilisation du moniteur (l'assistant du chercheur prend sur lui l'entière responsabilité des conséquences de l'expérimentation).
- Le fait de ne pas connaître l'élève et d'en être éloigné physiquement (derrière le pupitre).
- La norme d'intériorité : une fois qu'il a commencé le sujet ne veut pas arrêter pour rester cohérent avec ces actes précédents sinon il reconnaît qu'il a eu tort, dès le début, de se soumettre.